

D'après une étude qui vient d'être livrée par l'Union Nationale de la Propriété Immobilière [UNPI](http://www.unpi.org) / T : 01.44.11.32.42 la taxe foncière a connu une augmentation de plus de 14% en Champagne-Ardenne entre 2009 et 2014. Pour certaines communes du territoire, la hausse est de près de 50% Au niveau départementale, la croissance de cette taxe est de : - 12,76% pour les Ardennes, 13,66% pour l'Aube, 14,09% pour la Marne et de 17,45% pour la Haute-Marne. www.unpi.org